



Fiche de suivi de la démarche de mise en place d'un plan de désherbage à objectifs 0-phéo

Commune de Ableiges

Suivi effectué le 19/10/2017

Suite au plan d'actions réalisé sur la commune, les objectifs étaient :

- **Instaurer et conforter le zéro phyto sur la commune** (achat de matériel alternatif, mise en place d'aménagement limitant l'entretien, communication) ;
- Mettre en place un **entretien alternatif des surfaces minérales, cimetière inclus** ;
- Mettre en place la **codification** établie pour **gérer au mieux la charge de travail des agents** qui a augmenté suite au passage vers le 0-phyto ;
- **Renforcer l'ambiance champêtre** de certains espaces ;
- Mettre en place la **gestion différenciée** sur les espaces verts.

PERSONNES PRESENTES

Nom/Prénom	Fonction	Téléphone	Mail
Patrick Pelletier	Maire	06.63.20.01.41	
Gérard Fraisse	1 ^{er} adjoint	06.81.68.26.44	gerardfraisse@gmail.com
Ludovic Parrot	Agent communal		
Jean-Fabrice Bouscaud	Agent communal		

PERSONNEL TECHNIQUE

Le nombre d'agents techniques s'occupant de l'entretien des espaces communaux est de 2.

PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Les produits phytosanitaires ont été diminués : Oui Non

Les produits concernés par cette diminution sont : Herbicide Fongicide Insecticide

La commune a atteint l'objectif 0-phyto: Oui Non

Le cimetière n'est plus traité chimiquement : Oui Non

Le(s) terrain(s) de sports également : Oui Non

Le niveau de Charte atteint est le: Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3

MATERIEL

Dans le cadre de la démarche, la commune a acquis du matériel :

Oui Non

Les matériels alternatifs acquis sont les suivants :

- Désherbeur thermique à dos ;
- Désherbeur thermique avec rampe ;
- Houe sur roue



Les subventions ont été obtenues : Oui Non mais la demande a été faite

Le budget investi pour l'achat de matériel alternatif s'élève à environ 2 500 €.

Commentaires (ressenti des agents, etc.) : Rien à signaler. Les agents maîtrisent la démarche zéro phyto.

TECHNIQUES ALTERNATIVES

Type d'approche (curative, préventive)	Technique	Matériel/Matériaux/Espèce	Espace concerné	Bilan (temps passé, point positif, point négatif)
Préventive	Paillage	Miscanthus	Massifs en évidence	Très positif. Limite fortement le désherbage et garde l'humidité
		Copeau de bois broyé	Massifs arbustifs	Très positif. Limite fortement le désherbage et garde l'humidité
	Couvres-sol et vivaces	Diverses vivaces couvre-sol	Sur tous les massifs fleuris sauf à la mairie	Très positif
	Fleurissement	Prairie fleurie	Trottoirs en graviers Vieilles tombes dans les cimetières	Gain de temps. Rendu esthétique très appréciable. Les agents savent qu'ils doivent ressemer chaque année et font leurs graines.
	Enherbement	Semis	Allées et zones en terre dans les cimetières	Très positif. Rendu esthétique amélioré et gain de temps
	Rejointoientement		Action non réalisée	
Curative	Désherbage manuel	Houe sur roue	Allées en graviers dans les cimetières Trottoirs en graviers	Bien mais besoin d'augmenter l'épaisseur de graviers sur certains endroits. Compliqué dans les zones compactées
	Désherbage mécanique	Débroussailleuse	Joints larges pour les entre-tombes Pied de mur, trottoirs en enrobé, caniveaux	Satisfaisant en complément de la binette
	Désherbage thermique	Désherbeur à dos et à rampe	Cimetières, allées et entre-tombes	Technique d'appoint, en complément de la houe. Repousse vite.

SOUS TRAITANCE

Une partie ou l'entièreté de l'entretien des espaces communaux est sous-traitée :

Oui Non

Depuis l'initiation de la démarche 0-phyto, la commune a toujours fait appel à une entreprise en sous-traitance : Oui Non

Si sous-traitance il y a, la commune a fourni à l'entreprise un cahier des charges reprenant les techniques de GD : Oui Non

Les espaces concernés par de l'entretien externalisé sont : aucun

TONTES DIFFERENCIEES ET FAUCHE

La commune a mis en place des tontes différencierées : Oui Non

Les espaces concernés sont : A la Villeneuve-Saint-Martin : l'ancien tennis, le verger, les pelouses devant le cimetière.

A Ableiges : une partie des pelouses dans le cimetière, le verger.

Les talus ont également été gérés en fauchage tardif.

La fauche tardive est gérée (éco pâturage, fauche avec exportation, broyage, etc) avec la(les) pratique(s) suivante(s) : par un broyage, deux fois par an (juin et fin aout/septembre) avec une grosse tondeuse adaptée, prêtée par le syndicat de la Viosne. Les résidus issus du broyage n'ont pas été ramassés.

Les talus ont été fauchés fin octobre.

Pour les zones de fauche tardive dans le cimetière, où des orchidées sont présentes, les agents ont fauché et ramassé l'herbe afin de préserver les orchidées.



SUIVI DE BIODIVERSITE

Des plantes, telle que l'orchidée ou des espèce patrimoniales, sont-elles apparues suite à la mise en place d'un entretien alternatif des espaces ? Oui Non

Les espèces apparues sont : de nombreuses orchidées (Ophrys apifera et Orchis pyramidale très certainement) sont apparues sur les zones de fauche tardive, de même que des marguerites, des primevères.

Si oui, quand, où et quel type d'entretien est exercé sur le lieu d'observation ? Fauche tardive.



De la faune qui n'était plus présente (abeilles, hérissons, oiseaux, papillons etc.) est-elle à nouveau observable (ou à plus forte fréquence) ?

Sur les zones de fauche tardive, les agents ont observé de très nombreux insectes qui sont réapparus.

Des activités favorables à la biodiversité ont-elles été réalisées (nichoires, hôtels à insectes, suivis scientifiques éventuels, etc.) ? Des projets sont en cours avec l'école : construction de nichoirs, d'un potager et de zones fleuries.

FORMATION

Les agents techniques ont participé à des formations complémentaires sur l'entretien alternatif :

Oui Non

Si oui, lesquelles ?

.....
Des formations sont envisagées prochainement : Oui Non

Si oui, lesquelles ?

COMMUNICATION

Afin d'informer et sensibiliser les habitants du passage au 0-phyto, la commune a utilisé comme vecteur de communication :

Bulletin municipal : Oui Non

Site internet : Oui Non

Panneau : Oui Non

Autres : Un mot a été dit lors des vœux du maire. Les outils pédagogiques sont en projet. La mairie souhaite instaurer un concours « je fleurie mon quartier ».

Les habitants vous paraissent-ils plus sensibilisés ou impliqués dans la démarche (fleurissement des pieds de murs, entretien des trottoirs devant les habitations, plus de remarques particulières sur le nouvel entretien du cimetière/terrain de sport s'ils sont en 0-phito) ? Quels retours en avez-vous (-/+ de plaintes, etc.) ?

Il n'y a pas de retours négatifs de la part des habitants. Les retours ne sont que positifs. Le cimetière en fleurs a beaucoup plu.

SYNTHESE GENERALE (difficulté/facilité d'instauration de la démarche) ET PERSPECTIVES

La démarche est pleinement comprise au niveau de la commune, tant par les élus que les agents communaux. Les alternatives sont quasiment toutes mises en place et du matériel a été acquis. La gestion différenciée a été instaurée sur les pelouses. Les agents relatent le gain de temps, qui leur permet d'entretenir les surfaces minérales (cimetières, trottoirs).

La communication a permis de bien expliquer à la population les changements qui ont été opérés.

Du matériel alternatif pourrait être acquis en complément : brosse de désherbage motorisée pour les caniveaux et surfaces en enrobé, outil(s) pour le ramassage des herbes fauchées.

Se référer au plan d'actions pour visualiser l'ensemble du matériel et plus généralement les actions qui étaient proposées.

Pour la **gestion de la fauche tardive**, un ou plusieurs outils pourraient être **mutualisés** avec les communes voisines (Us, Sagy par exemple, ces dernières ayant la même problématique, et ne pouvant ramasser l'herbe coupée. Elles sont d'ailleurs favorables à une mutualisation d'outils).

Si quelques petites choses pouvaient être améliorées, il s'agirait de :

- Ramasser les résidus de fauche ;
- Privilégier la taille douce et aux périodes adaptées à chaque type d'arbustes, tout en évitant les tailles géométriques sur les arbustes ;
- Tolérer un peu plus la flore spontanée sur les surfaces minérales et laisser les trottoirs et surfaces en graviers s'enherber progressivement, en les gérant au besoin (rabattage à la débroussailleuse pour maintenir l'herbe à un niveau acceptable) ;
- Continuer d'enherber les allées des cimetières, notamment celles difficiles d'entretien à la houe. Ajouter une épaisseur de graviers sur celles entretenues à la houe.
- Pailler l'ensemble des massifs ;



